



## Commission Technique Régionale Bretagne et Pays de la Loire

---

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

# Le devenir de la RSE

Olivier Belaud

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

- **L'analyse du groupe de travail**
- **Le devenir de la RSE**
- **La conduite pour 2016**

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

# Commande la CTN

« Réfléchir à une nouvelle épreuve à vocation de démonstration technique, destinée peut être à remplacer la RSE » *PV de la CTN du 20 septembre 2014.*

# Analyse du groupe de travail

## Historique :

La technique de RSE, selon la recommandation de la CTN, était enseignée progressivement :

- depuis 2 m jusqu'à **5 m** de profondeur au BE, (N1)
- depuis 5 m jusqu'à **10 m** de profondeur au 1<sup>er</sup> Echelon (N2)
- depuis 10 m jusqu'à **20 m** de profondeur au 2<sup>ème</sup> Echelon (GP)
- depuis 20 m jusqu'à **30 m** de profondeur au MF (MF2)

➔ **Progression entre les niveaux**

# Analyse du groupe de travail

## L'évolution des matériels :

- Disparition des réserves mécaniques
- Généralisation et obligation des manomètres mécaniques et/ou électroniques
- Doublement partiel et/ou total des détendeurs (octopus).
- Gilet gonflable pour tous

**→ occurrence d'une panne d'air quasi-nulle**

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

# Analyse du groupe de travail

## L'évolution réglementaire:

### Equipement des plongeurs

**Art. A. 322-80.** - Chaque bouteille ou ensemble de bouteilles d'un même gaz respirables est muni d'un manomètre ou d'un système équivalent permettant d'indiquer la pression au cours de la plongée.

En milieu naturel, chaque plongeur équipé d'un appareil à circuit ouvert est muni d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé lui permettant de regagner la surface et de s'y maintenir.

En milieu naturel, chaque plongeur encadré au-delà de 20 mètres et chaque plongeur en autonomie est muni :

- d'un équipement de plongée permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout ;
- d'équipements permettant de contrôler les caractéristiques personnelles de sa plongée et de sa remontée.

En milieu naturel, la personne encadrant la palanquée est muni :

- d'un équipement de plongée avec deux sorties indépendantes et deux détendeurs complets.
- d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé lui permettant de regagner la surface et de s'y maintenir,

....

**→ Obligation légale**

39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

## Analyse du groupe de travail

Une épreuve entraînant une remontée rapide

- Le MFT GP: « Sont déclarées éliminatoires : Une durée totale de la remontée de -20 mètres à -3 mètres inférieure à **45 secondes.** »

**Soit 21,25 mètres/minute**

- Le MFT MF2: « Une durée de remontée inférieure à **1 minute** est éliminatoire. »

**soit 27mètres/minute**

# Analyse du groupe de travail

## *Une technique potentiellement accidentogène*

- Il semble difficile à accepter que dans le cadre d'une activité de loisir on puisse mettre un élève dans une situation potentiellement dangereuse.
  - La progression des RSE n'existe plus et le candidat « découvre » cette épreuve sur la formation GP.
  - L'épreuve de décapelage au fond pour le N1 a été supprimé dans cet esprit.
  - La RSE du 1<sup>er</sup> échelon a été remplacée par la remontée sur expiration détenteur en bouche.
  - La zone entre 10 mètres et la surface est la plus accidentogène



# Analyse du groupe de travail

## Une épreuve qui ne se justifie pas ou plus

- Le matériel a évolué et la justification de la RSE est difficile, en dehors de la maîtrise de la ventilation...
  - Evolution matériel
  - Evolution règlementaire : code du sport
  - Evolution des pratiques : Conception des contenus de formation des plongeurs et des encadrants avec une approche prérogatives/compétences/capacité

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

### **CTN du 9 mai 2015 :**

Le Groupe de travail propose de remplacer l'épreuve de RSE par une démonstration technique visant à contrôler la maîtrise de la flottabilité.

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

## Remplacement de l'épreuve de la RSE dans les examens de la FFESSM:

### « Remontée contrôlée individuelle : RCI »

#### « Avec ou sans utilisation instruments »

- Elle permet de démontrer la capacité à utiliser les éléments extérieurs, pour assurer la remontée de sa palanquée en toute circonstance et en toute sécurité.
- Cette épreuve permet aussi de démontrer la capacité à maîtriser l'utilisation de son matériel individuel (SGS) et de sa ventilation
- Epreuve évaluant le domaine de la technique individuelle mais aussi la maîtrise de l'environnement.
- Elle permet de mieux identifier le profil du candidat lors des délibérations

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

### Evènements extérieurs

- 21 juin 2015 : accident à la base fédérale de Turlaville lors d'un stage MF2 sur la remontée sans embout.

(Le plongeur est dans le coma et le pronostic vital est engagé.)

- Le 24 juin 2016 : le Président de la CTN demande une mesure conservatoire au Président de la FFESSM pour neutraliser les épreuves.

### **Décision du CDN concernant la neutralisation provisoire de la RSE :**

"A compter du 1 juillet 2015 inclus, l'épreuve de RSE incluse dans l'examen de niveau 4 FFESSM et dans l'examen de MF2 FFESSM est neutralisée (une note de 10 sur 20 est associée à l'épreuve de RSE).

Les candidats n'ont pas à passer cette épreuve.

Cette décision s'applique tant que le Comité Directeur National n'aura pas modifié la présente résolution".

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

# Les travaux du groupe de travail sont finalisés pour la réunion CTN du 12 septembre 2015

- Adoptés à l'unanimité (- la Polynésie)
- Affiner certains critères d'évaluation

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

### **Demande du CDN le 16 octobre 2016 :**

Le CDN prendra une décision quand à son maintien ou sa suppression lors du CDN du 26 au 28 février 2016.

Cette décision s'appuiera, entre autres, sur le positionnement de la CMPN, le positionnement du Collège des IN ainsi que les avis des Pdt des CTR.  
(consultation via les Pdt de CTD et Collège régional)

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

### Les résultats :

- Le Collège des IN a été consulté : environ 75% du Collège est favorable à la suppression de la RSE aux examens.
- Les CTR ont été consultées : sur 1.520 voix, 782 sont pour la suppression (51,4%), 738 sont contre la suppression (48,6%)



### Présentation d'une autre option par le Pdt de la CTN :

- Conserver la RSE en modifiant certains paramètres :
  - La profondeur (coté accidentogène) :
    - GP : 25 à 10 mètres
    - MF2 : 35 à 10 mètres
  - La flottabilité (coté anxiogène) :
    - Départ « équilibré » du fond
  - La notion « éliminatoire » (coté anxiogène)

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

### **Demain donc :**

- Le CDN doit en ce moment décider ou non du maintien de la RSE
  - Si oui, il restera à définir des nouveaux critères
  - Si non, peut être l'épreuve proposée par le GT
- L'épreuve de RSE est toujours neutralisée
  - Pas de changements d'ici la fin d'année 2016
  - Pas « d'aptitude » a présenter pour l'examen GP et MF2



## Commission Technique Régionale Bretagne et Pays de la Loire

---

**39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51**

Mail : [contact@ctrbpl.org](mailto:contact@ctrbpl.org)

Site internet : <http://plongee-scaphandre.cibpl.fr>

# Merci de votre attention